CORRIGÉ

Avoir des droits et respecter ceux des autres : le droit à la vie privée

6e
Corrigé détaillé
6 exercices

> Ce qui est noté au contrôle, ce n'est pas le résultat seul : c'est le raisonnement posé, puis le calcul mené jusqu'au bout avec l'unité.

1 Définitions

1. Ce qui appartient à chacun et qu'il peut garder pour lui.
2. Ensemble des traces laissées en ligne.
3. Informations qui permettent d'identifier une personne.

2 Repères

1. 15 ans ; avant, l'accord d'un parent est nécessaire.

3 Situation 1

1. Non : c'est sa correspondance privée ; la diffuser sans accord porte atteinte à sa vie privée et brise sa confiance.

4 Situation 2

1. En parler à un adulte, faire des captures pour garder des preuves, signaler les comptes, appeler le 3018.

5 Traces

1. Les publications sont durables, copiables et peuvent nous suivre longtemps.

6 Écrire

1. Je demande l'accord avant de publier une photo.
2. Je ne partage pas les messages privés.
3. Je signale et je ne relaie pas les moqueries.

Corrige-toi toi-même. Compte tes points exercice par exercice : c'est ainsi qu'on voit où l'on perd, et ce n'est presque jamais là où on le croit.

Ce qui est évalué	Points	Ce qui fait perdre le point
Notions	2 pts	Définitions vagues
Textes et exemples	2 pts	Aucune référence
Argumentation	1 pt	Avis non justifié